

## Le programme Infrastructure de loisirs du Canada

Le programme Infrastructure de loisirs du Canada (ILC) consiste à investir 500 millions de dollars sur deux ans dans le but de renouveler et moderniser des infrastructures de loisirs dans les collectivités canadiennes. Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) est chargé de sa mise en œuvre dans l'Ouest canadien et investi près de 153 millions de dollars dans les projets d'infrastructures de loisirs.

Les projets approuvés au titre du programme ILC peuvent obtenir jusqu'à un million de dollars de financement du fédéral, ce qui représente normalement jusqu'à 33 p. 100 des coûts admissibles d'un projet. Le reste des fonds doit être obtenu auprès des gouvernements provinciaux, des administrations municipales, des organisations communautaires ou du secteur privé. Pour tous les projets, la construction doit commencer et se terminer matériellement avant le 31 mars 2011.

La priorité est accordée aux projets qui consistent à remettre en état ou à réparer une installation de loisirs déjà en place, mais peuvent aussi comprendre la construction d'une nouvelle installation qui ajoute à la capacité ou remplace une infrastructure de loisir existante. Les catégories d'infrastructures admissibles comprennent : aré纳斯, gymnases, piscines, terrains de sport, terrains de tennis, de basket-ball, de volley-ball ou d'autres disciplines sportives, parcs, sentiers pédestres et pistes cyclables, et les autres installations polyvalentes qui ont comme vocation première la pratique de loisirs sportifs.

Les organisations pouvant présenter une demande de financement aux termes d'ILC étaient :

- Les administrations municipales et locales, les organismes et les entités provinciales qui fournissent des services municipaux aux collectivités;
- Les organismes sans but lucratif;
- Les gouvernements de Premières nations, y compris les conseils de bande ou tribaux ou leur représentants légalement désignés.

La date limite pour présenter un projet au titre du programme Infrastructure de loisirs du Canada (ILC) était le 19 juin 2009. Au total, DEO a reçu 1588 demandes en vertu du programme ILC dépassant de 400 millions de dollars les fonds alloués par le gouvernement fédéral. En date du 29 janvier 2010, DEO avait approuvé 718 projets qui utiliseront tous les fonds disponibles pour l'Ouest canadien

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Courriel : [rinc-ilc@wd-deo.gc.ca](mailto:rinc-ilc@wd-deo.gc.ca)

Numéro sans frais de DEO : 1-888-338-9378

Appareil de télécommunication pour sourds (ATS) : 1-877-303-3388

Site Web de DEO : <http://www.wd-deo.gc.ca/>